



Le 22 janvier 2013

Communiqué de presse de Jean-Pierre BLAZY

Député du Val d'Oise

Non au projet Roissy-Picardie, oui au métro automatique en 2025

Jean-Pierre Blazy député du Val-d'Oise a rencontré ce mercredi 16 janvier Frédéric Cuvillier ministre délégué chargé des transports. Il a abordé avec lui le devenir de deux projets ferroviaires majeurs et qui concernent le territoire de l'Est du Val-d'Oise : la ligne LGV Creil-Roissy et le métro automatique du Grand Paris Express.

M. Blazy a souhaité insister sur le sentiment qui prévaut chez nombre d'élus de ce territoire : une opposition farouche à l'égard des arbitrages susceptibles d'être rendus concernant ces deux infrastructures.

Hostilité d'abord contre la liaison Roissy-Picardie qui consiste à relier par une nouvelle voie ferrée la ligne LGV d'interconnexion à la ligne classique Amiens-Creil-Roissy. En effet, ce projet n'apportera pas d'amélioration significative des conditions de transport pour les habitants de l'Est du Val-d'Oise et s'ajoutera aux infrastructures existantes qui créent autant de coupures et de discontinuités dans le paysage agricole du nord de la Plaine de France. Jean-Pierre Blazy a demandé au ministre de réexaminer intégralement et dans les délais correspondant à la révision du SNIT (Schéma national des infrastructures de transport) le projet de liaison Roissy-Picardie pour prendre en compte l'opposition unanimement exprimée par les élus du Val-d'Oise tout en prenant bien entendu en compte les intérêts des victimes du sud de la Picardie. M. Blazy réitère sa demande d'audience des élus du territoire par la commission de révision du SNIT.

Opposition ensuite à l'égard des propositions du rapport Auzannet concernant le financement du projet de métro automatique Grand Paris Express. Rendu public, ce rapport renvoie la réalisation du tracé rouge entre le Bourget et Roissy-CDG entre 2030 et 2040. Jean-Pierre Blazy a donc souhaité rappeler au ministre ses doutes sur ce qui ressemble à un abandon pur et simple de ce projet et exprimer son désaccord quant au projet CDG Express qui ne desservira pas les territoires de l'Est du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis. Il a ainsi demandé que la ligne rouge soit réalisée d'ici 2025 prioritairement à CDG Express, y compris sous la forme d'un métro léger comme cela est envisagé sur le plateau de Saclay dans le sud de Paris.